

Description du fond documentaire

Son origine remonte au CIDOSC (Centre d'information et de documentation socioculturel) mis en œuvre par la Ville de Grenoble en 1974 (renommé Le Kiosque en 1982). Après sa fermeture en 1992, le fonds documentaire a été redistribué et une partie de celui-ci a été rattaché à l'Observatoire.

Le fonds documentaire de l'OPC est constitué de :

- 5300 monographies (ouvrages, essais, études, mémoires, usuels...)
- Environ 600 dossiers documentaires regroupant des informations spécialisées sur des thèmes précis et constitués d'articles de presse, de littérature grise (travaux de recherche et mémoires)....
- Une centaine de dossiers documentaires réalisés dans le cadre des activités de l'OPC (formations, colloques, séminaires)
- 184 titres de périodiques dont 21 abonnements en cours

Il couvre 21 thématiques définies de la manière suivante :

- Aménagement du territoire, intercommunalité
- Art, arts visuels
- Audiovisuel, information, communication
- Culture scientifique et technique
- Culture, débat
- Danse
- Droit, administration, gestion
- Économie, marché
- Enseignement, éducation
- Europe, international
- Identité culturelle, interculturalité
- Livre, lecture
- Métiers de la culture, formations
- Musique
- Patrimoine
- Politique culturelle, action publique
- Pratiques culturelles, publics
- Société
- Spectacle vivant, généralités
- Théâtre, cirque, arts de la rue
- Ville, politique de la ville, lien social

Le fonds documentaire fait l'objet d'un plan de classement spécifique et non thématique. L'accès aux collections est indirect.

L'ensemble des références bibliographiques est disponible sur le catalogue informatisé via le moteur de recherche qui propose une interrogation multicritères sur le site de l'OPC.

L'ensemble du fonds périodiques est également consultable sur la base : il ne fait néanmoins pas l'objet de dépouillement.

La politique d'acquisition et de conservation

2009 a été l'occasion de faire un point sur la politique documentaire et d'effectuer un désherbage important des collections.

Le fonds documentaire s'adresse avant tout à un **public de spécialistes** (professionnels, étudiants, chercheurs du secteur culturel). Il reste cependant **accessible à toute personne intéressée par les thématiques développées**. Le centre de documentation offre des documents de différents niveaux de lecture. La part la plus importante est de niveau universitaire et comporte des ouvrages spécialisés qu'on ne trouvera pas dans des bibliothèques de lecture publique. Néanmoins, le centre de documentation propose aussi des ouvrages destinés à un public de non spécialistes, avec une information vulgarisée.

L'ensemble du fonds n'a pas vocation à être exhaustif sur toutes les thématiques développées. Par ailleurs, le budget consacré aux acquisitions oblige à définir des **priorités** :

- La collection est développée annuellement **en fonction des activités de l'Observatoire et de l'actualité** (en l'occurrence : *technologies de l'information et de la communication, culture et stratégies territoriales, culture et développement durable, démocratisation culturelle, élargissement des pratiques artistiques au niveau territorial, coopération, partenariat et gouvernance culturelle des territoires*).
- Les acquisitions s'effectuent prioritairement **en fonction des demandes des utilisateurs internes**. Il est cependant possible **d'évaluer les demandes des utilisateurs externes** et d'y répondre, si elles correspondent à de nouveaux besoins et si elles ont un intérêt pour l'équipe et le fonds documentaire.
- Parmi les 21 thématiques couvertes, certaines sont directement en lien avec les missions de l'OPC (*politique culturelle, action publique, culture et débats, art et arts visuels*) et donc à développer de manière plus suivie... Les autres axes sont nourris progressivement (en particulier l'axe *théâtre, cirque et arts de la rue* qu'il convient de compléter).
- **Les achats de nouveautés, les achats de nouveaux auteurs sont privilégiés** par rapport aux achats d'ouvrages de fond. Une attention particulière doit cependant être portée aux ouvrages de références sur la sociologie de la culture afin d'étoffer une collection trop peu développée.
- Un autre objectif de la politique documentaire est de réduire la part de budget consacrée aux abonnements périodiques, en réduisant le nombre d'abonnements, afin d'augmenter la part consacrée aux ouvrages.
- Il convient également de **continuer l'accroissement de la documentation électronique** mise en place en 2008, afin de mieux répondre aux demandes à distance.

Les ouvrages à caractère artistique, les catalogues d'exposition (sauf en cas d'acquisitions non onéreuses), les pièces de théâtre sont exclus des acquisitions.

Environnement documentaire

Au niveau local :

Sur Grenoble et son agglomération l'offre documentaire est riche. Un certain nombre de bibliothèques et centres de documentation offrent des fonds à coloration « culture », complémentaires de celui de l'OPC. Il est important de les repérer afin de mieux orienter le public. À cet effet, une recension descriptive de ces fonds a été faite en 2007 et une liste des ressources locales est disponible au Centre de documentation. En voici quelques exemples :

- Le réseau des bibliothèques municipales de Grenoble (dont certaines ont des fonds spécifiques : le fonds dauphinois, la bibliothèque de l'Arlequin, la bibliothèque internationale...)
- Le Cerat – Centre de Recherche sur le Politique, l'Administration, la Ville et le Territoire / Bibliothèque spécialisée
- L'IUG – Institut d'Urbanisme de Grenoble / Centre de documentation
- Pacte – Politiques publiques, Action politique, Territoires / Centre de documentation du site Constantine (Sciences Po Recherche)
- L'école supérieure d'art de Grenoble / Bibliothèque
- Le Musée de Grenoble / Bibliothèque - Centre de documentation
- La Bibliothèque de l'UFR des Sciences de la Communication
- Entr'Arts / Centre de documentation
- L'IUP métiers des arts et de la culture, spécialité métiers du Livre / Logithèque
- L'IUT 2 de Grenoble – Département Information - Communication / Centre de documentation
- Le CCSTI – Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle / Centre de ressources culturelles et éducatives – Expothèque
- Le Muséum d'histoire naturelle de Grenoble / Centre de documentation – Bibliothèque
- Le CNR – Conservatoire National de Région / Médiathèque
- Le CRDP / Centre Régional de Documentation Pédagogique - Académie de Grenoble
- IRIS / Centre Ressources Illettrisme de l'Isère
- Le CIIP / Centre d'Information Inter-peuple
- L'Espace Europe / Centre de documentation
- L'IEP – Institut d'études politiques / Centre de documentation
- Le Musée Dauphinois / Bibliothèque, Iconothèque, Ressources documentaires
- Le Service des pratiques artistiques, culture et lien social du Conseil Général / Centre de ressources
- Troisième bureau / Centre de ressources

- Le centre des arts du récit en Isère

Au niveau national :

En parallèle du repérage local, un répertoire national des structures documentaires et outils web (sites Internet, portail, répertoires, bases de données, etc.) a été construit toujours dans l'objectif d'orienter les usagers dans le cadre de leurs recherches et de repérer le réseau documentaire complémentaire de celui de l'OPC.

Ce répertoire classé de manière thématique est accessible, en particulier sur le portail de la documentation, dans la rubrique lien.